

# MAIRIE DE CLAMANGES

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2022

Le conseil municipal légalement convoqué en séance publique s'est réuni le mardi 15 mars 2022, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur FERRAND Jean-Luc, Maire (convocation du 8 mars 2022).

**Étaient présents :** Mme COULMIER Nathalie, MM. GEOFFROY Xavier, LEMAITRE Loïc, LAZAREK Mathieu, LEMAIRE Bernard, LEHERLE Alain, LOISEAU Francis, COULMIER Paul.

**Était absent et excusé, ayant donné pouvoir à Mme Nathalie COULMIER :** Monsieur Alain LEHERLE.

Monsieur le Maire ouvre la séance et charge Mme COULMIER Nathalie de donner lecture du compte-rendu du conseil municipal en date du 22 février 2022. Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Budget → Vote du Compte Administratif
- Budget → Vote du Compte de Gestion
- ~~Budget → Affectation du résultat~~
- Informatique → Devis AGEDI (logiciel mairie)
- Aménagement Salle Voillereau → Point sur la consultation
- Agglo → Achat groupé de petit matériel
- ~~Refuge → Convention avec le refuge~~
- Elections → Préparation
- Point sur les dossiers en cours
- Questions diverses

### BUDGET > VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le Compte Administratif retrace les flux financiers constatés par la commune sur l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

→ **APPROUVE** le compte administratif 2021, lequel peut se résumer de la manière suivante :

| FONCTIONNEMENT                                                                 |              |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Recettes                                                                       | Dépenses     |
| 191 119.20 €                                                                   | 126 313.19 € |
| La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 64 806.01 €. |              |
| INVESTISSEMENT                                                                 |              |
| Recettes                                                                       | Dépenses     |
| 175 558.85 €                                                                   | 120 662.24 € |
| La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 54 896.61 €   |              |

→ **CONSTATE**, pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux comptes.

→ **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## **BUDGET > APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Après présentation des comptes tenus par la trésorerie, le Compte de Gestion (visé et certifié conforme par l'ordonnateur), n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des membres présents, le Compte de Gestion pour l'exercice 2021.

## **BUDGET > AFFECTATION DU RÉSULTAT (ajourné)**

L'affectation du résultat ne nous ayant pas été confirmée par la Trésorerie, elle ne peut être présentée au conseil municipal de ce jour.

## **INFORMATIQUE > DEVIS AGEDI**

La commune de Clamanges, pour sa gestion informatique, est actuellement dotée du logiciel JVS. Le contrat avec la société JVS-MAIRISTEM arrivant à échéance et la proposition tarifaire de cette même société concernant l'offre d'un nouveau contrat s'avérant extrêmement coûteuse pour la commune, Monsieur le Maire a demandé un devis à AGEDI/

AGEDI est un syndicat intercommunal créé à l'initiative d'Elus de Communes rurales du Cantal, du Lot et de la Corrèze qui a pour objet de mutualiser les coûts liés à l'informatisation. A.G.E.D.I conçoit et développe des logiciels modernes et performants dédiés aux communes, intercommunalités et autres établissements publics...

Le siège social ainsi que les services du syndicat sont situés dans le Cantal, à Aurillac.

La proposition tarifaire d'AGEDI comprend le Pack log et le Pack Demat, à savoir, la comptabilité, la gestion des emprunts, les paies, la population et l'état civil, ainsi que la gestion des élections, ainsi que l'accès aux plateformes de dématérialisation et la gestion des assemblées délibérantes.

De plus, cette offre complète englobe également l'installation, les paramétrages, la mise en route, la reprise des données et une formation.

Un second devis a été proposé par AGEDI concernant l'achat de la clé de dématérialisation.

Pour rappel, l'offre tarifaire de JVS-MAIRISTEM est de 7 369.20 € TTC la première année, puis 4 045.20 € les années suivantes.

AGEDI propose à la commune de Clamanges un devis pour 1 310.00 € TTC la première année (offre complète avec formation et installation) et 220.00 € TTC la clé RGS de dématérialisation (valable 3 ans).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

→ **ACCEPTE** les propositions tarifaires de AGEDI ;

→ **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

## **AMENAGEMENT SALLE VOILLEREAU > POINT SUR LA CONSULTATION**

Concernant l'aménagement de la Salle Voillereau, la consultation lancée début février, s'est terminée lundi 21 février à 17h00. Les résultats de la consultation ont été retransmis par l'Assistant Maîtrise d'Ouvrage. M. le Maire a établi un tableau récapitulatif des réponses reçues par lot.

## **PREPARATION DES ELECTIONS**

Les élections présidentielles se déroulant les 10 et 24 avril prochains, il convient d'établir un tableau de présence pour une bonne organisation du bureau de vote.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.*